

Élaboration d'un programme pour délinquants autochtones toxicomanes

David D. Varis¹, Virginia McGowan² et Peggy Mullins³

Centre de recherche en toxicomanie et Recherche sur les populations spéciales, Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada

Le présent article décrit l'élaboration d'un programme national pour les délinquants autochtones toxicomanes (PDAT). On procède à la mise à l'essai du PDAT, qui comprend notamment des activités de recherche et de mise au point et des essais dans cinq établissements, soit un établissement par région du Service correctionnel du Canada. Le projet mènera à l'ajout du PDAT à l'ensemble des programmes adaptés à la culture autochtone qui sont offerts aux délinquants autochtones par le Service correctionnel du Canada.

Des études récentes montrent que les délinquants autochtones sont surreprésentés dans les établissements correctionnels provinciaux et fédéraux au Canada, en particulier dans les provinces de l'Ouest. Selon les données du recensement de 2001, les Autochtones représentent 3,3 % de la population canadienne⁴, mais comptent pour environ 18 % des délinquants dans les établissements fédéraux⁵. En raison des tendances démographiques, notamment une population relativement jeune et l'urbanisation croissante, on estime que le nombre d'Autochtones admis dans les établissements fédéraux continuera d'augmenter au cours des prochaines décennies⁶.

La toxicomanie est liée aux taux à la hausse d'infractions criminelles, d'incarcérations et de récidive, et c'est également le cas chez les Autochtones. Étant donné que plus de 90 % des délinquants autochtones qui purgent une peine de ressort fédéral ont un problème connu de toxicomanie⁷, le Service correctionnel du Canada (SCC) procède actuellement à l'élaboration d'un nouveau programme national de traitement de la toxicomanie ciblant cette population : le Programme pour délinquants autochtones toxicomanes (PDAT). En fournissant un programme adapté à la culture autochtone, le SCC vise à réduire le risque de rechute et de récidive chez les délinquants autochtones de sexe masculin sous responsabilité fédérale, en partie par l'accroissement du taux de réussite du programme de traitement. Les délinquants autochtones qui réussissent le programme sont davantage susceptibles d'être libérés dans le cadre d'une entente en vertu de l'article 84 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*.

Élaboration du programme

Dès le printemps 2003, le Centre de recherche en toxicomanie (CRT, une division de la Direction de la recherche du SCC) a été le premier responsable de l'élaboration du programme de traitement pour les délinquants autochtones toxicomanes. Pour élaborer le PDAT, le CRT a collaboré avec la Direction des initiatives pour les Autochtones et avec la Division des programmes de réinsertion sociale (Division des programmes pour Autochtones) du SCC afin de créer un programme qui soit adapté à la culture autochtone.

Le nouveau programme de traitement de la toxicomanie, qui a été conçu au cours du printemps et de l'été de l'année 2004, comprenait une phase d'essais sur le terrain et une phase de mise au point pendant l'étape de démonstration du projet. L'entreprise autochtone, Ancestral Visions, de la réserve mohawk de Tyendinaga en Ontario, en collaboration avec l'équipe du programme de la région des Prairies à l'intention des Autochtones toxicomanes, a présenté au SCC une version révisée du programme qui intègre des approches contemporaines au traitement de la toxicomanie et des enseignements autochtones traditionnels.

On a choisi cinq établissements pilotes pour le premier cycle de mise à l'essai du programme : l'Établissement Mountain (région du Pacifique), l'Établissement de Stony Mountain (région des Prairies), l'Établissement de Joyceville (région de l'Ontario), l'Établissement de Cowansville (région du Québec) et le Pénitencier de Dorchester/l'Établissement Westmorland (région de l'Atlantique). Dans les régions du Pacifique, de l'Ontario et du Québec, le deuxième cycle a été plutôt réalisé dans les établissements suivants : l'Établissement de Mission, le Pénitencier de Kingston et l'Établissement Drummond.

En septembre 2004, un agent de programmes correctionnels pour les Autochtones et un Aîné en établissement de chacune des régions ont participé au programme de formation offert dans la cadre de l'étape de démonstration du projet. La formation s'est poursuivie tandis que des modifications sont apportées au manuel et que de

nouveaux intervenants et Aînés s'ajoutent au nombre des participants.

Dans toutes les régions, le premier cycle du programme de seize semaines a été terminé au printemps 2005; une quarantaine de délinquants y ont participé. En mai 2005, on a enclenché le deuxième cycle du projet dans deux établissements. Quant aux trois autres établissements, c'est à l'automne 2005 que le coup d'envoi de ce cycle a eu lieu. Enfin, le troisième et dernier cycle débutera à l'automne 2006.

... son approche holistique ... permet de réfléchir à l'incidence de la toxicomanie sur les plans physique, psychologique, émotionnel et spirituel.

Caractéristiques du programme

Bien que l'on procède encore à sa mise au point, le projet pilote du PDAT qui est dirigé par un Aîné responsable de programme et par un intervenant constitue un programme d'intensité élevée destiné aux délinquants autochtones. Les délinquants autochtones de sexe masculin qui ont besoin de réaliser un programme d'intensité modérée peuvent suivre ce programme plutôt que le Programme national de traitement de la toxicomanie – intensité modérée.

Le PDAT répond aux besoins des autochtones de sexe masculin (Premières nations, Métis et Inuits) par son approche holistique, qui permet de réfléchir à l'incidence de la toxicomanie sur les plans physique, psychologique, émotionnel et spirituel. Actuellement, on examine les besoins des délinquants autochtones en matière de traitement de la toxicomanie, et les recherches sur le PDAT seront extrêmement utiles pour établir les orientations futures visant la population de délinquants autochtones.

Les objectifs spécifiques du programme de traitement sont les suivants :

- Sensibilisation : amener les participants à prendre conscience des liens entre la toxicomanie et la criminalité;
- Motivation : créer des occasions pour motiver les participants à changer pour le mieux et les amener à s'engager dans le processus de changement;

- Amélioration des compétences : enseigner aux délinquants un ensemble de compétences pour les encourager à mener une vie saine (sur les plans physique, psychologique, émotionnelle et spirituelle);
- Liens spirituels : présenter les activités culturelles comme un outil de guérison.

Le programme pour les délinquants autochtones toxicomanes est composé des quatre modules suivants :

Le **Module I** présente les fondements de la culture autochtone et vise particulièrement à présenter le programme aux participants et à expliquer le pouvoir du cercle du mieux-être, le recours à des stratégies permettant de se protéger et de prendre soin de soi et les valeurs et objectifs traditionnels qui sont à la base de la culture autochtone et de la guérison.

La façon dont la toxicomanie peut être dévastatrice pour les personnes, les familles et les collectivités est un thème central du module

Le **Module II** est une introduction aux répercussions des traumatismes subis et à la façon dont la toxicomanie était, et demeure, pour les Autochtones un moyen de composer avec ces séquelles. On présente aux participants les éléments déclencheurs de la consommation d'alcool et de drogue et à d'autres dépendances. On discute de la honte, de la colère et de la violence latérale dans le contexte des comportements issus des expériences et des traumatismes historiques qu'ont vécus les peuples autochtones. La dernière séance du module, *Raconter notre histoire*, est un exercice salutaire qui permet aux délinquants de méditer sur leur vécu, le visage protégé par un masque, et de trouver des moyens sains de traiter les symptômes des traumatismes qu'ils ont subis.

Le **Module III** est centré sur l'historique de la toxicomanie dans les collectivités autochtones, ses effets et ses répercussions. Le module est essentiel pour comprendre l'abus d'alcool et de drogues et la toxicomanie. La façon dont la toxicomanie peut être dévastatrice pour les personnes, les familles et les collectivités est un thème central du module, de même le changement de comportement qui

peut causer le rétablissement des délinquants en ce qui a trait à la santé, à la fierté et à la culture.

Le **Module IV** porte sur la prévention des rechutes et la planification. Fondé sur les pratiques exemplaires en matière de traitement de la toxicomanie, le module vise à sensibiliser les délinquants à la gestion du risque et à leur donner les compétences requises, des stratégies de prévention des rechutes, pour gérer le risque. La dernière activité du module, intitulée *Célébration*, offre aux participants l'occasion de réfléchir sur l'expérience qu'ils ont vécue au cours du programme et de célébrer leur engagement, leur cheminement, les enseignements reçus et leur nouveau départ.

Recherche

Depuis plusieurs années, la Direction de la recherche de l'administration centrale du SCC organise des rassemblements annuels avec des Aînés autochtones, des organismes et des partenaires de la collectivité. Les rencontres reflètent l'engagement continu du SCC de faire participer les organismes et les intervenants autochtones aux services correctionnels pour Autochtones et dont l'objectif principal est de contribuer à la sécurité et à la santé des collectivités.

Au cours des cinq dernières années, au SCC, on a augmenté le nombre d'activités de recherche sur les délinquants autochtones et sur les programmes de traitement qui leur sont offerts. L'objectif premier visé par la recherche est de mieux comprendre les besoins des délinquants autochtones et d'étayer la mise sur pied des meilleurs programmes possible. Finalement, les résultats de recherche devraient aider énormément le SCC à atteindre ses objectifs organisationnels tandis qu'il répond aux besoins des délinquants autochtones, ce qui permettra de contribuer à réduire le taux d'incarcération.

Le projet pilote du PDAT comprend un élément de recherche globale visant à examiner l'efficacité du programme et à fournir l'information nécessaire pour perfectionner le programme. Les collectivités autochtones participent concrètement aux activités de recherche : des intervenants du programme et des Aînés participent à la collecte des données, les membres de la Fondation autochtone de guérison et les chercheurs du Centre de guérison Waseskun effectuent une évaluation des processus et un groupe consultatif de recherche composé de spécialistes autochtones donnera une orientation aux activités de recherche.

Au début de février 2005, le Centre de recherche en toxicomanie, en collaboration avec la Direction des initiatives pour les Autochtones et la Division des programmes de réinsertion sociale (Programmes pour Autochtones), a tenu une réunion de consultation et de recherche pour le groupe consultatif sur le PDAT avec les Aînés à Abbotsford (Colombie-Britannique). La réunion avait comme objectifs : d'établir des relations respectueuses entre les Aînés et les spécialistes, de déterminer les questions cruciales dont il faudra tenir compte et de recevoir de l'orientation sur les activités de recherche à réaliser durant l'étape de démonstration. Au cours de la réunion, on a également présenté aux participants une mise à jour sur tous les programmes correctionnels pour les Autochtones (sept au total) qui ont été conçus au cours des six dernières années. Les Aînés qui ont participé font partie du *Comité consultatif sur les programmes des Aînés* (nom officiel) qui fournit des conseils à la Division des programmes de réinsertion sociale depuis de nombreuses années en matière d'élaboration et de mise en œuvre de programmes pour les Autochtones.

Le groupe consultatif sur la recherche sur le PDAT a été créé expressément pour guider les activités de recherche sur le PDAT au cours de l'étape de démonstration, et est composé d'Aînés qui portent le sac sacré pour la réussite du projet ainsi que de représentants du SCC, de la Fondation autochtone de guérison, du Centre de toxicomanie et de santé mentale, de l'Inuit Tapiriit Kanatami, du Centre national de prévention du crime et des Native Counselling Services of Alberta. Le groupe compte également des intervenants en santé communautaire de la C.-B. et du Centre de guérison Waseskun et du Nechi Training, Research and Health Promotion Institute. Au cours de cette réunion, qui a duré quatre jours, les Aînés et les conseillers en recherche sur le PDAT ont formulé des avis et ont donné une orientation inestimable. Encadrés par le D^r Joe Couture, Aîné autochtone, psychologue du SCC et président du groupe consultatif de recherche, les participants ont guidé les membres de l'équipe du SCC en ce qui a trait aux questions culturelles, ont pris part à des séances de remue-méninges sur les processus de recherche et les mesures les plus appropriées pour effectuer l'évaluation de ce programme pour les Autochtones et ont discuté de la meilleure façon d'améliorer le programme.

Le Groupe consultatif de recherche sur le PDAT a poursuivi ses travaux au cours de l'automne 2005, aidé l'équipe de recherche à faire face aux questions complexes en matière de culture

autochtone et a contribué à l'élaboration de stratégies de recherche durant la réunion de trois jours qui a eu lieu au Centre d'accueil de Winnipeg. Le Groupe consultatif de recherche tiendra sa troisième réunion en octobre 2006, au Centre de guérison Waseskun au Québec.

Parmi les autres activités importantes de recherche liées au projet, on compte l'élaboration de nouveaux outils et méthodes de recherche adaptés à la culture autochtone, la rédaction d'un rapport complet sur les risques que présentent les délinquants autochtones sous responsabilité fédérale et leurs besoins, une évaluation des processus du PDAT, un examen critique des résultats de recherche sur les programmes de traitement de la toxicomanie qui sont adaptés à la culture autochtone et offerts aux délinquants autochtones ainsi qu'un rapport final sur l'analyse des données recueillies durant l'étape de démonstration.

Conclusion

Les activités de recherche et de mise au point liées au nouveau PDAT, de même que l'engagement

sur le plan opérationnel à faire la mise à l'essai sur le terrain, ont constitué une entreprise d'envergure. Il reste plusieurs autres étapes dans le processus, cependant, chacune d'entre elles visent à assurer que le programme sera de la meilleure qualité possible. Bien que des changements aient été amorcés en ce qui a trait au manuel du programme durant l'hiver 2005 et terminés au début de l'été 2006, le travail n'a pas été complété. On continue de planifier les prochaines étapes de la mise au point du PDAT, notamment le troisième et dernier cycle de démonstration pour l'automne 2006 ainsi que l'élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre.

Dans le cadre du plan d'ensemble relatif au projet, on prévoit également que le programme sera soumis à un examen externe, avant d'être mis en œuvre à l'échelle nationale, dans le cadre d'un processus distinct de l'accréditation du programme; il s'agira donc du test ultime pour vérifier que le programme respecte les normes requises. ■

- ¹ Centre de recherche en toxicomanie, Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 23, rue Brook, Montague (Île-du-Prince-Édouard) C0A 1R0.
- ² Directrice, Recherche sur les populations spéciales, Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.
- ³ Centre de recherche en toxicomanie, Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 23, rue Brook, Montague (Île-du-Prince-Édouard) C0A 1R0.
- ⁴ Statistique Canada. *Recensement du Canada de 2001 : Faits saillants en tableaux sur les peuples autochtones du Canada*, Ottawa (Ontario), 2003.

- ⁵ Trevehan, S., J.-P. Moore et C. J. Rastin. « Profil des délinquants autochtones incarcérés dans un pénitencier fédéral ou purgeant leur peine dans la collectivité », *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 14, n° 3 (2002), p. 20-23.
- ⁶ Boe, R.E. « Les détenus autochtones : Tendances et projections démographiques », *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 12, n° 1 (2000), p. 7-9.
- ⁷ Moore, J.-P. et S. Trevehan. « Profil des délinquants métis, inuits et des Premières nations incarcérés dans les établissements fédéraux », *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 14, n° 3 (2002), p. 30-33.